

Séminaire de rentrée des Présidents de Ligues

Novotel Orléans la Source
26 septembre 2015





Ouverture

Jean-Louis DESNOUES
Président du CROOS





Points d'actualité

Jean-Louis DESNOUES
Président du CROS





Réforme territoriale

Réforme de l'état





Le dispositif cap'asso





Quel est le devenir du dispositif cap'asso ?

Contexte : existe depuis avril 2005

Constat de 2005 à 2014 :

- * 1 032 projets sportifs ont reçu un accord favorable
- * 29 932 930€ ont été accordés aux associations sportives
- * 409 postes créés
- * 832 postes consolidés

2015 : 222 projets sportifs instruits

- * dont 149 projets qui sont passés en comité de pilotage et ont eu un avis favorable
- * ce qui représente 3 518 900€
- * il reste un dernier comité de pilotage





Mobilisation :

* un questionnaire a été adressé à toutes les associations afin de savoir ce que deviendraient les emplois si cap'asso s'arrêtait.

* le Mouvement Associatif du Centre est en train de réaliser un flyer pour interpeler les futurs candidats aux élections régionales sur le maintien d'un dispositif pour soutenir les projets associatifs permettant la création et la consolidation d'emploi.





Bernard PHILIPPE

Pole Professionnalisation du CROS





La complémentaire santé





Complémentaire santé

- La complémentaire santé d'entreprise, « mutuelle », vise à compléter les remboursements, en totalité ou partie, non pris en intégralité par l'assurance maladie, (frais médicaux, chirurgicaux et d'hospitalisation...)
- Obligatoire à partir de 1^{er} janvier 2016.
- L'employeur assure au minimum la moitié du financement de cette couverture.





Complémentaire santé

- Négociation de la branche en cours sur la prise en charge des frais de santé.
- Accord de branche devrait être conclu d'ici mi-octobre 2015. Cet accord recommanderait un ou plusieurs assureurs mais les associations sont libres de se rapprocher de l'assureur de leur choix.
- Si aucun accord : les employeurs devront mettre en place un régime complémentaire santé respectant a minima la loi.
- Il est conseiller d'attendre la négociation de branche avant de se rapprocher des assureurs.





La formation professionnelle





Formation professionnelle

- Opca de branche jusqu'en 2017 : Uniformation
- A partir de 2016 : un collecteur unique
- Taux de cotisation conventionnel :
 - – 10 salariés = 1,68% de la masse salariale brute
 - De 10 à -50 salariés = 1,28%
 - De 50 à -300 salariés = 1,23%
 - De +300 salariés = 1,18%
 - A rajouter : CIF-CDD = 1% de la masse salariale brute des contrats en CDD





Formation professionnelle

- Entretien professionnel obligatoire tous les deux ans portant sur les perspectives d'évolution du salarié (et non sur l'évaluation du salarié).
- L'association doit désigner un interlocuteur capable de mener cet entretien et d'avoir une vision prévisionnelle et individualisée de chaque parcours professionnel.
- Bilan tous les 6 ans pour vérifier au moins deux des trois actions suivantes :
 - Action de formation
 - Élément de certification par VAE ou formation
 - Progression salariale ou professionnelle





L'actualité sociale et sportive évolue, le CROS vous accompagne :

- Formations
- Réseau d'accompagnateurs
- Réseau de conseillers associatifs
- Boîte à outils, site Internet, documents ressources



Séminaire des présidents de Ligue de la région CENTRE

Présentation du projet « sport santé »
de la commission médicale du CNOSF

Docteur Alain CALMAT

Président de la commission médicale du CNOSF

Orléans - 26 septembre 2015



C'est la conception et la réalisation de protocoles d'activités - par discipline sportive - adaptées à la personne et à son état de santé, pour guider les prescripteurs au bénéfice des pratiquants.

Ce qui permettra d'élaborer un « Dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives », un « Vidal » du sport.

Conçu dès 2009 ce projet a été renforcé par deux décisions essentielles récentes :

- Reconnaissance par l'H.A.S. en 2011 de l'A.P.S.(activité physique et sportive) comme thérapeutique non médicamenteuse.
- Reconnaissance par l'assemblée nationale en première lecture le 14 avril 2015 de l'A.P.S. comme thérapeutique non médicamenteuse par l'amendement n° 917, présenté par Valérie FOURNEYRON, dans le projet de loi « modernisation du système de santé »

Même si de nombreuses expériences existent (de valeur inégale), il nous est apparu nécessaire de structurer un projet pour progresser dans l'offre du mouvement sportif en sport santé.

Nous avons procédé par étapes :

- Définition du concept sport santé
- Création d'outils permettant l'expression et les échanges entre mouvement sportif et experts
- Précision du contenu des disciplines
- Distinction des différents publics concernés (prévention primaire, secondaire et tertiaire)
- Elaboration de protocoles ou de propositions
- Concertation avec des partenaires
- Restitution du travail

Dès 2009 définition du concept sport santé par la commission médicale du C.N.O.S.F. :

« Conditions de pratique d'une discipline sportive aptes à maintenir ou améliorer la santé dans le cadre de prévention primaire, secondaire ou tertiaire. »

COMMISSION MEDICALE DU CNOSF

Comités sport-santé:

Création au sein de toutes les fédérations volontaires d'un comité sport-santé, dont l'objectif est de mettre en place pour chaque discipline des protocoles adaptés à la personne, ses motivations et son état de santé pour apporter un maximum de bienfaits avec un minimum de risques

Questionnaires:

Qualité et intérêt des disciplines
Publics cibles

Commission mixte:

CNOSF :

Dr A. Calmat
Dr P. Le Van
P. Magaloff
Dr V. Meyer

SFMES :

Pr A.X. Bigard
Pr M. Duclos
Pr D. Rivière
Dr J. Lecocq

Pôle ressource:

Experts

Publics cibles

Cancers

Cardio-
vasculaire

Métabolique

Seniors

médicaux

Dr T. Bouillet

Pr F. Carré

Pr M. Duclos

Dr P. Dejardin

Experts STAPS

JM. Descotes

N. Thillaye du
Boullay

J. Aucuturier

A. Convolte

Qualités et intérêts des disciplines :

Items choisis pour réaliser une description synthétique des principales qualités de chaque discipline sportive ainsi que leurs intérêts potentiels sur la santé :

- **Condition physique générale :**

Endurance – vitesse – Equilibre statique, posture – Equilibre dynamique, équilibre en déplacement – Proprioception – Adresse, précision – Coordination, habiletés psychomotrices.

- **Système musculo-squelettique et fonction musculaire périphérique :**

Masse musculaire – Force, puissance musculaire – Endurance musculaire – Sollicitations mécaniques du squelette – Souplesse, mobilité articulaire, amplitude des mouvements – caractère symétrique vertical / latéral.

- **Capacités cognitives :**

Attention, concentration – Analyse de situation, anticipation, prise de décision – Capacité d'apprentissage, réflexion – Mémoire – Orientation spatio-temporelle.

- **Caractère collectif de la pratique**

Dans un premier temps ont été retenus :

- maladies métaboliques (diabète, obésité..)
- maladies cardio-vasculaires
- cancers
- Vieillessement

Pour chaque catégorie de public des niveaux de sévérité ont été retenus en fonction de la stabilité de la pathologie, de son stade et d'éventuelles complications. Les niveaux 1 et 2 permettent la pratique dans un cadre fédéral, le niveau 3 exige un environnement médicalisé.

Bien entendu, dans un second temps, l'ensemble des pathologies seront incluses.

Propositions des fédérations par publics cibles

Fédération	Prévention primaire	Vieillessement	Cardio-vasculaire	Métabolique	Cancer	Autres
Aïkido	+	+	HTA, AOMI, coronaropathie stimulateur	Diabète obésité	Tous	
Athlétisme	+	+	HTA, coronaropathie stimulateur	Diabète obésité	Tous	Parkinson, BPCO
Aviron	+	+	HTA, AOMI, coronaropathie stimulateur	Diabète obésité	Tous	
Badminton	+	+		Individuel	Sein (projet)	
Basket-ball	+	+	HTA (projet)	Diabète obésité	Tous	Troubles comportement, pathologies locomoteur
Billard	+	+			Individuel	Handicap moteur (individuel)
Canoë-kayak	+	+	HTA, coronaropathie stimulateur	Diabète obésité	Sein, prostate, poumons	Handicap moteur

Propositions des fédérations par publics cibles

Fédération	Prévention primaire	Vieillessement	Cardio-vasculaire	Métabolique	Cancer	Autres
Char à voile	+	+		Projet		
Course d'orientation	+	+	HTA, AOMI, coronaropathie	Diabète obésité	Tous	
Cyclisme	+		HTA, coronaropathie	Diabète obésité	Tous	Pathologies respiratoires et locomoteur
Cyclotourisme	+	+	HTA, AOMI, coronaropathie stimulateur	Diabète obésité	Tous	Pathologies respiratoires, neurologiques et locomoteur
EPGV gymnastique volontaire	+	+				
EPMM sport pour tous	+	+ (prévention chutes)	HTA, coronaropathie	Diabète obésité	Projet	
Escrime	+	+		Diabète Obésité enfant	Sein	Ateliers thérap. réparation violences sexuelles, handicap moteur et psych.

Propositions des fédérations par publics cibles

Fédération	Prévention primaire	Vieillessement	Cardio-vasculaire	Métabolique	Cancer	Autres
FAEMC Taï Chi	+	+	HTA, AOMI, coronaropathie	Diabète obésité	Projet	Pathologies neuro-psychiatriques, locomoteur dont lombalgies
Football	+	+	HTA	Diabète obésité	Prostate	Epilepsie, greffés
FSCF sportive et culturelle	+	+				Sclérose en plaques
Golf	+	+	HTA, coronaropathie stimulateur	Diabète obésité		
Gymnastique		+				
Handball	+	+	HTA	Diabète obésité	Projet	
Handisport						Handicap physique et sensoriel

Propositions des fédérations par publics cibles

Fédération	Prévention primaire	Vieillessement	Cardio-vasculaire	Métabolique	Cancer	Autres
Judo		+				
Karaté	+	+	HTA, coronaropathie	Diabète obésité	Sein prostate colon	Lombalgies, cérebrolésés
Montagne escalade	+				Sein, Colon (projet)	Sclérose en plaques (projet)
Natation	+	+	HTA, AOMI, coronaropathie stimulateur	Diabète obésité	Tous	AVC, pathologies respiratoires, rachialgies
Rugby	+	+	HTA, coronaropathie	Diabète obésité, syndrome métabolique	Sein, utérus, ovaire	
Ski	+(femmes)	+				

Propositions des fédérations par publics cibles

Fédération	Prévention primaire	Vieillessement	Cardio-vasculaire	Métabolique	Cancer	Autres
Sport adapté						Handicap mental et psychique
Tennis	+	+	HTA, AOMI	Diabète obésité	Sein	
Tennis de table	+	+	A préciser	Diabète obésité	Tous	Greffés et insuffisants rénaux
Triathlon	+					
Voile	+					
Volley-ball	+	+				Handicap physique et mental

- Académie nationale de médecine
- Collège national des médecins généralistes enseignants (CNGE)
- Société française de médecine physique et de réadaptation (SOFMER)
- Société Vidal

Proposition de contenu et de format du dictionnaire à visée médicale des APS à destination des prescripteurs

Trois formats de « fiches » et un outil de recherche rapide :

- * **Fiche Professionnels « réduite »** (pour une lecture rapide – chaque rubrique est équipée d'un lien « pour en savoir plus » vers la même rubrique de la fiche complète)
- * **Fiche Professionnels « complète »** (même plan que la fiche réduite)
- * **Fiche Patients** (à imprimer par le médecin ou lien à lui donner – format 1 page recto verso)
- * **Outil de recherche** pour que le médecin puisse identifier rapidement les sports possibles pour un patient donné en fonction de critères qu'il choisit

Application à l'échelon territorial

A partir du travail réalisé, actions à mener au niveau des ligues en vue de son déploiement:

- relation avec les partenaires
- suivi du programme fédéral sport santé
- formation des encadrants dans les clubs
- relation avec les collectivités : créneaux d'occupation des équipements sportifs

- Septembre – octobre : poursuite des échanges avec les fédérations pour finaliser les protocoles par discipline
- Octobre – novembre : poursuite de la rédaction et validation des contenus
- 9 décembre : journée sport santé du CNOSF avec présentation médiatique des protocoles par discipline
- 1^{er} semestre 2016 : réalisation et diffusion de l'application numérique vers les médecins



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE



Organisation des activités « Sport -Santé » en région Centre-Val de Loire

Jacques Roussel

Médecin conseiller régional DRJSCS





Une problématique de Santé Publique

- État sanitaire de la France (expertise de l'INSERM 2008).
- Incidence des pathologies sévères et graves (maladies cardio-vasculaires, surpoids, obésité, diabète...).





Plan régional sport santé bien-être en région Centre-Val de Loire

- Une réponse régionale
- Le PSSBE (2013-2015) est consécutif à une instruction des Ministères de la Santé et des Sports (24 décembre 2012)
- Il est sur le site de la DRJSCS

- Le PSSBE identifie **trois publics**:
 - les personnes atteintes de maladie chronique (prévention tertiaire)
 - les personnes âgées (hors ou en établissement)
 - les personnes en situation de handicap (hors ou en établissement)





Le PSSBE

- Une équipe en région:

Sport

- Le médecin conseiller régional
- Les référents sport santé en DR et DD
- Le CROS
- L'UFRSTAPS

Santé

- L'ARS et les DT ARS
- Les CODES, La FRAPS

Partenariats

- SRMSCVL, COM, CROM, Mutuelles, association de patients
- CPAM,...





La mobilisation de nouveaux et nombreux acteurs

- Mouvement sportif
- Milieu sanitaire : médecins, pharmaciens, l'ARS (éducation thérapeutique, les Contrats Locaux de Santé)
- Les collectivités territoriales
- Les associations de patients (démocratie sanitaire+++)
- Autres: Education Nationale, Université,...





Fiche objectif 1 - action 3

- La construction d'un annuaire régional des structures sport-santé
- À ce jour, il n'y a pas de labellisation officielle
 - Simple recensement à partir des subventions reçues dans le cadre des appels à projet du CNDS ou de l'ARS

Objectif 1 ACTION 3	<i>Construction d'un annuaire régional des structures sportives ayant une ou des activités « sport santé »</i>
Responsables Action Coordinateur Réseau SSBE	Description Face à une méconnaissance de l'offre en « sport santé » sur le territoire régional, il s'agit d'élaborer un état des lieux permettant ultérieurement la création d'un outil qui répertorie les structures sportives intégrant la dimension santé à leurs actions, afin de faciliter l'accès à l'activité physique et sportive pour des publics spécifiques. Cet outil s'adressera : <ul style="list-style-type: none">- aux usagers,- aux associations de patients,- aux structures et professionnels du sport (éducateurs sportifs),- aux structures et professionnels de la santé,
Partenariats CROS FRARS	





Objectif 1 - action 4

Les journées d'information et de sensibilisation sur le sport santé (santé publique) :

- Connaissance de la santé publique
- Connaissance de la situation de malade et des maladies chroniques
- Connaissance des apports du sport pour les personnes porteuses de maladie, en situation de handicap et les personnes âgées

Objectif 1 ACTION 4	<i>Mise en place d'une journée régionale « sport –santé- bien être »</i>
Responsables Action ARS - DRJSCS	Description Permettre aux acteurs des différents champs de se rencontrer autour de la question du sport santé bien-être et de ses bienfaits, promouvoir le réseau sport santé bien-être Centre, informer sur les formations ad hoc sont les thèmes de la rencontre régionale
Partenariats CROS FRAPS Mutualité française	





Les journées territoriales à venir en région en 2015

- 36 Châteauroux : le 8 octobre
- 37 Chinon : le 9 novembre, Descartes le 17 novembre
- 28 Chartres : le 3 novembre
- 45 Montargis (cancer et sport) : le 10 octobre





Fiche objectif transversal 1

- La **formation** des éducateurs et animateurs sport-santé :
- Définition du concept sport-santé
 - Construction d'actions sport-santé
 - Début de la formation en novembre au CREPS de Bourges (50 h, les mercredis...) portée par le CODES 18

Objectif Transversal 1	<i>Renforcement de l'offre de formation « Sport-Santé » des éducateurs et animateurs sportifs diplômés</i>
Responsables Action Coordonateur du Réseau SSBE	Description La promotion de la santé par la pratique régulière d'activité physique, conduit de plus en plus les éducateurs sportifs à accueillir un large public dans leurs séances. Parmi ce public des personnes peuvent être sédentaires et/ou atteintes d'une maladie chronique (maladies cardiovasculaires, diabète, insuffisance respiratoire, parfois associée à une surcharge pondérale). Cependant peu de formations spécifiques complémentaires existent pour les éducateurs sportifs fédéraux et diplômés d'Etat Une sensibilisation au profit des éducateurs sportifs diplômés d'Etat pour une meilleure prise en charge de ces publics lors des séances d'activité physique est nécessaire. Elle concernerait les éducateurs et animateurs sportifs motivés pour intégrer une dimension « sport santé » dans leurs activités professionnelles (Professionnels sportifs œuvrant dans les collectivités territoriales, les milieux associatifs...). Ils complèteraient leur formation par une connaissance approfondie des personnes porteuses de maladies chroniques (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires et respiratoires,...) Les objectifs seraient : Général : Ajuster les compétences théoriques et pratiques de l'animateur sportif pour lui permettre de mieux assurer l'accueil des personnes souffrant de maladies chroniques. Pédagogiques : · Définir le champ d'intervention de l'éducateur sportif · Identifier les différents partenaires (psychologue, professionnels de santé, diététicien, ...)
Acteurs DRJSCS Mouvement sportif ARS FRAPS Société de Médecine du Sport ARAI	





Le PSSBE joue les prolongations en 2016

La **formation** est une composante prioritaire pour la sécurisation des actions :

- STAPS APA santé
- Organismes de formation (FORMASAT, CREPS voire CROS...)
- La mobilisation des DDCCS(PP) et de la DRJSCS
- Les fédérations sportives
- Autres...





Le PSSBE joue les prolongations en 2016

La création **d'un ou de réseaux sport-santé** sur le territoire :

- Échanges
- Expertises partagées
- Construction d'action sport-santé
- Actions de sensibilisation et d'information
- Le suivi des formations
- Le suivi des mises à jour des connaissances





Le PSSBE joue les prolongations en 2016

La **labellisation** des clubs, structures Sport-Santé (ARS, DRJSCS...)

Parmi les critères indispensables (non exhaustifs):

- La formation des encadrants
- Le lien permanent avec les professionnels de santé
- L'appartenance à un « réseau sport-santé »
- La capacité à évaluer les actions...





En résumé

- Le sport-santé est un concept en pleine évolution
- Le sport-santé est une thérapie non médicamenteuse
- Le sport-santé va être inscrit dans la loi de Santé Publique
- Le sport-santé fera l'objet de prescription par les professionnels de santé
- Le sport-santé implique le mouvement sportif (avec la notion de plaisir à pratiquer un sport)





CMNI et prescription

Deux approches différentes:

1 / **préserver l'état de santé**: c'est de la prévention primaire; pour la prise de licence en club, le code du sport a légiféré sur l'obligation d'un **certificat médical de non contre-indication**





CMNCI et PRESCRIPTION

2 / **améliorer l'état de santé** (malades chroniques).
c'est de la prévention tertiaire; la loi en devenir va
permettre la **prescription** d'activité physique par les
médecins.





Mots clés

- Santé publique.
- Prévention primaire et tertiaire.
- Loi sur la prescription de l'activité physique (thérapeutique non médicamenteuse).
- Labellisation des clubs (Ministère des Sports).
- Notions de condition physique et de performance en prévention tertiaire.





Mots clés

- Les nouveaux publics ciblés (PA, Malades Chroniques, les personnes en situation de Handicap...)
- Notion de sédentarité
- Sécurisation des pratiques
- Travail en interprofessionnalité





L'enquête « Sport -Santé » menée auprès des Ligues en région Centre-Val de Loire

Chantal Perrot

**Responsable de la Commission « Publics
cibles » au CROOS Centre Val de Loire**





☞ L'enquête « Sport Santé ».

☞ Suite de l'enquête.



Contexte de l'enquête

✓ Plan « Sport Santé Bien Etre » 2013 - 2015.

<p>Objectif ● ACTION 6</p>	<p><i>Promotion au niveau régional de la démarche « Sport Santé » du Comité National olympique sportif français</i></p>
<p>Responsables Action DRISCS/CROS</p>	<p>Description</p> <p>Dès 2009, le CNOSS a annoncé sa détermination pour développer une action d'envergure et novatrice en direction du « Sport Santé » au sein du mouvement sportif.</p> <p>Fin avril 2011, son Président demandait aux fédérations qui le souhaitent, de créer des « Comités sport santé », réunissant des dirigeants, professionnels de santé, et techniciens du sport dont la mission principale serait de prévoir et de coordonner la politique fédérale en matière d'activité physique et sportive (APS) au regard de la santé, dans leur discipline.</p> <p>Actuellement, environ 35 fédérations ont désigné un « référent sport santé », chargé d'animer et de coordonner les actions dans ce domaine.</p> <p>Si certaines fédérations montrent un engagement de longue date, beaucoup font part de leur intérêt mais aussi et surtout de leur besoin d'accompagnement dans cette démarche nouvelle pour elles.</p> <p>Selon les cas, et le degré d'avancement, de chacune d'entre elles, le CNOSS souhaite qu'en 2013 elles s'engagent sur une ou plusieurs des directions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la Santé auprès des licenciés et autres pratiquants, • Promouvoir la pratique de son sport à des fins de santé, • Rendre plus accessibles la pratique sportive à ces nouveaux publics que sont par exemple les seniors ou les personnes vivant avec une maladie chronique, • Faire évoluer les offres « Sport Santé » existantes pour les fédérations déjà engagées.
<p>Partenariats Mouvement sportif SRMS</p>	

✓ Démarche nationale (CNOSS et Fédérations).

✓ Besoin de recenser les actions locales.





Remarque méthodologique : Articulation de l'enquête autour de quatre items

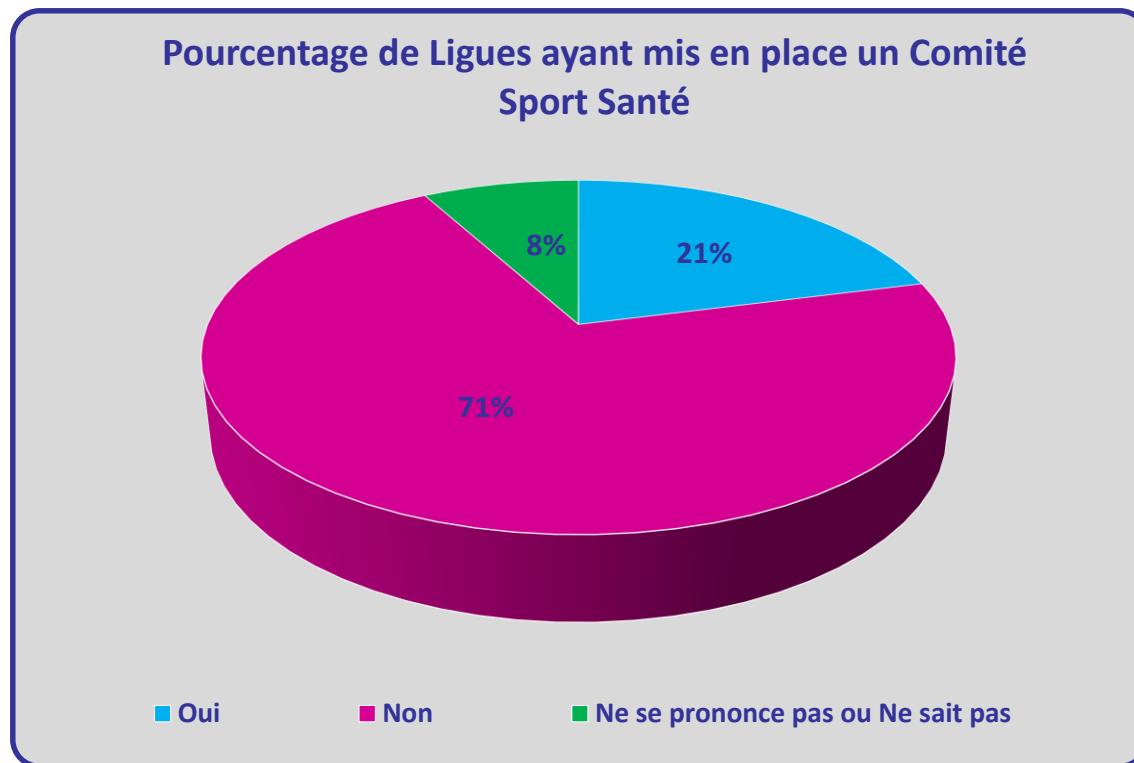
**Comités
« Sport Santé »**

**Ressources
humaines**

Actions menées

**Formations,
labellisations...**

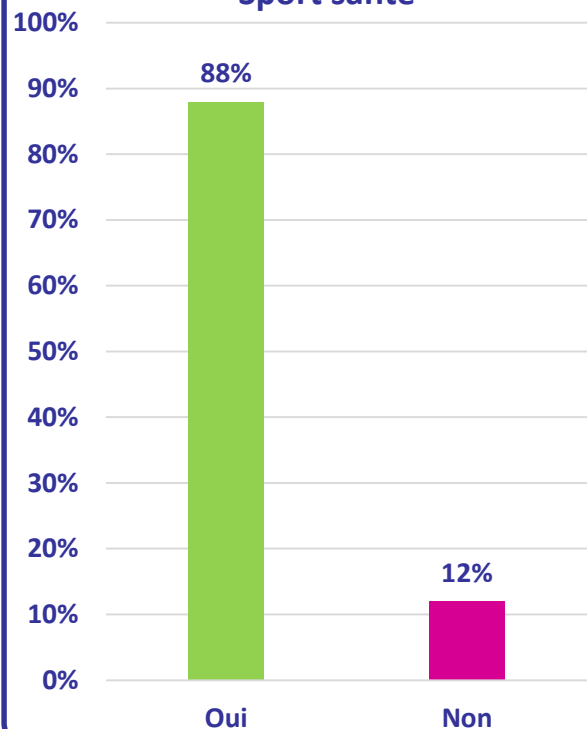
Quelques résultats...



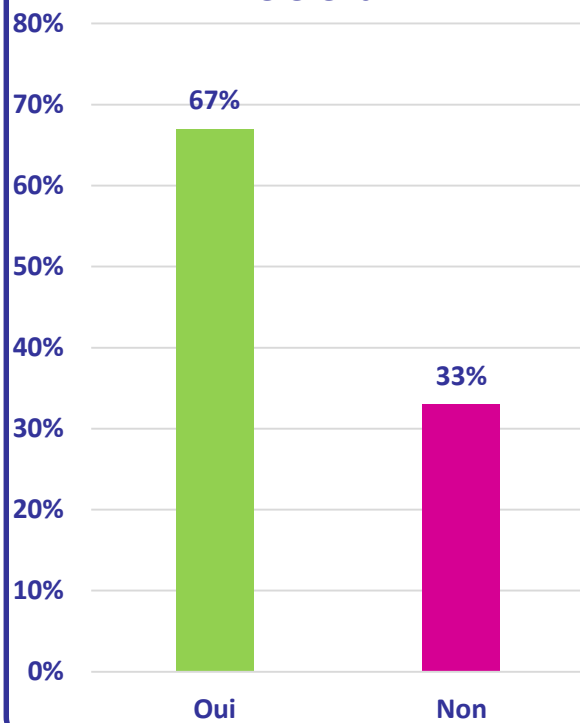


Quelques résultats...

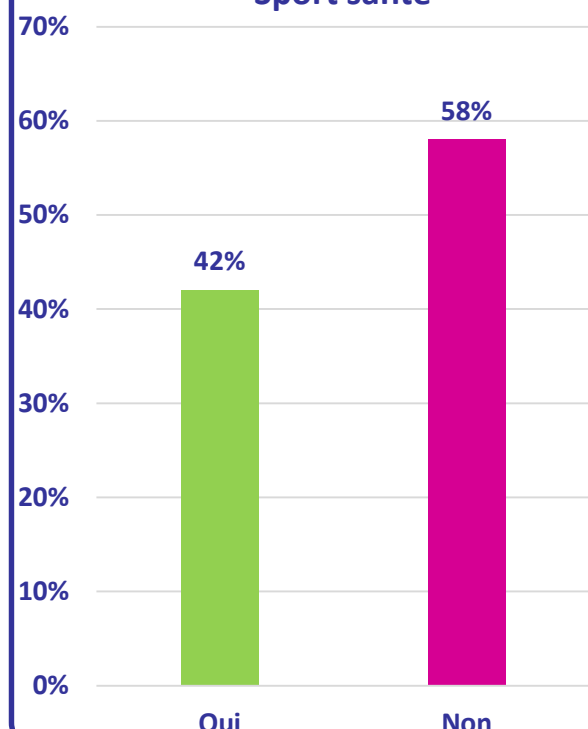
Ligues prenant en compte le "Sport santé"



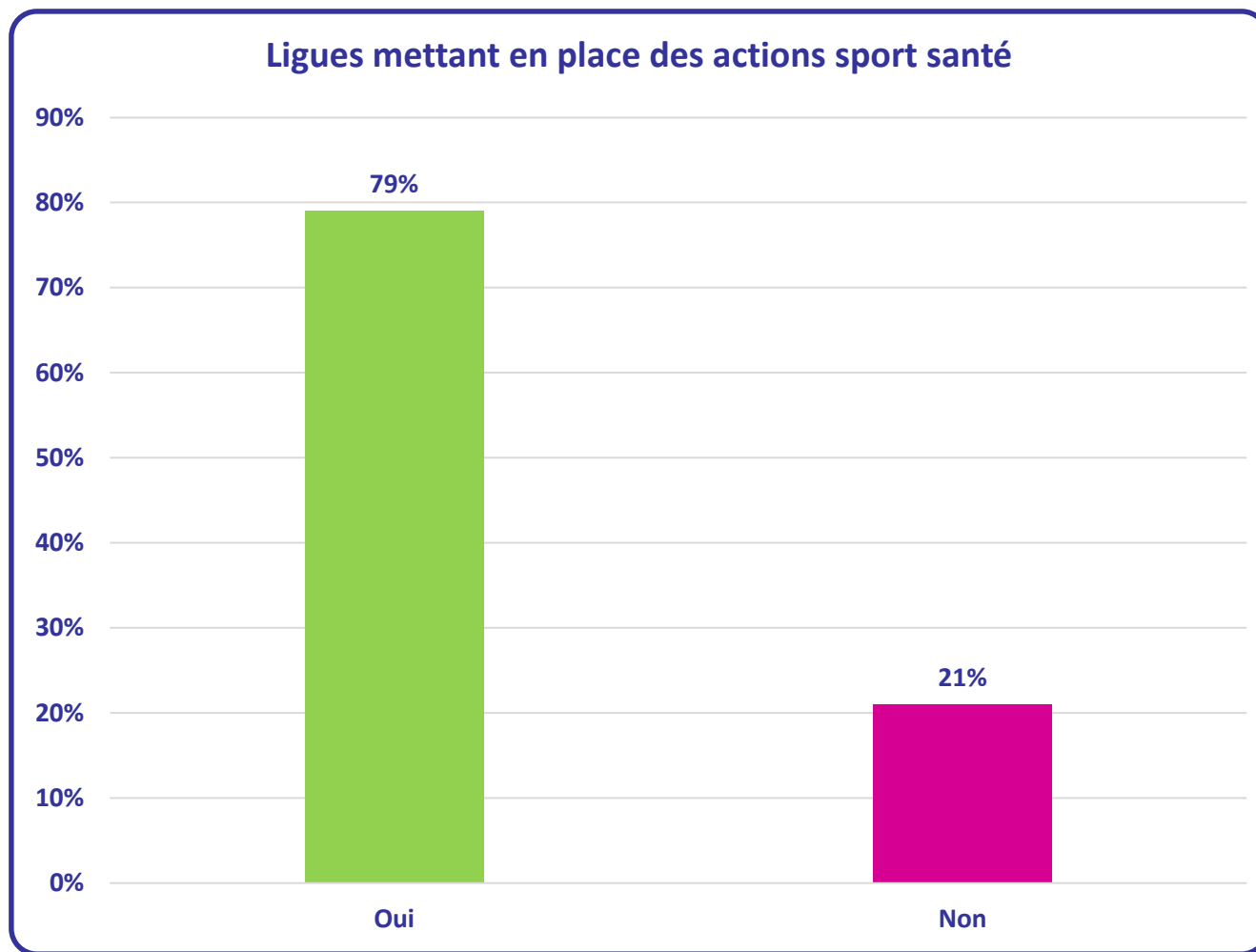
Ligues ayant un médecin référent



Ligue ayant un autre référent "Sport santé"

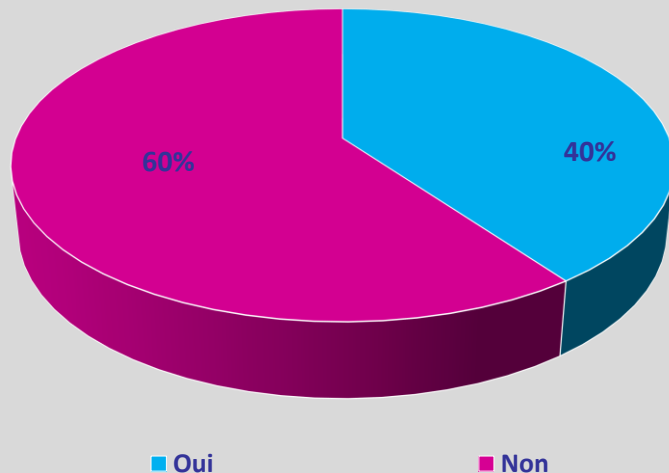


Quelques résultats...

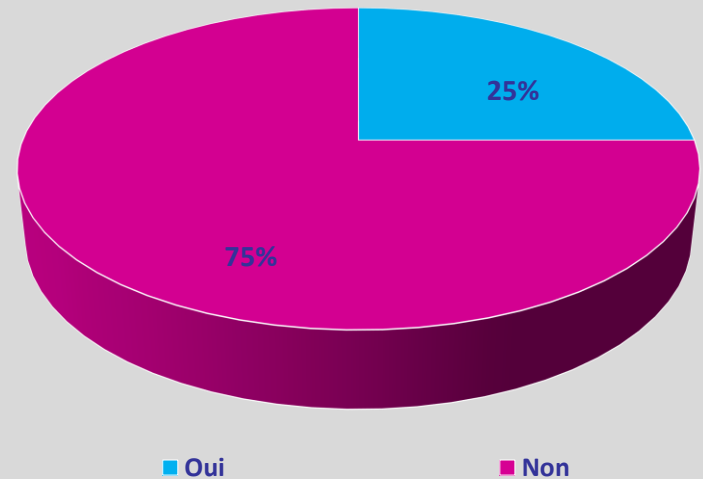


Quelques résultats...

Discipline mettant en place des formations "Sport Santé"



Discipline proposant ou exigeant un cahier des charges pour l'accueil de publics sport santé/un agrément/une labellisation Sport Santé





Suites de l'enquête





Des résultats à compléter...


- ✓ Par les actions « Sport Santé » mises en avant par les Ligues dans le cadre de leur convention d'objectifs avec le Conseil Régional.
- ✓ Par les actions « Sport Santé » mises en avant dans le cadre du CNDS.





Des résultats à compléter...

Sport et Santé



Prise en compte du
« Sport Santé » par les
Ligues en région Centre
Val de Loire

Réseau APS-S / Plan Sport Santé Bien-Etre





Et après...

Se structurer

- En créant un Comité « Sport Santé »
- En mettant en place les ressources humaines nécessaires (médecin, personnes référentes...)





Et après...

Développer les actions « Sport Santé »

- Diversification des activités de la discipline.
- Diversification des publics visés.
- Accompagnement des structures.





Et après...

Se former

- Mise en place de formations « Sport Santé » -
coordination régionale, réseau APS-S chef de file.
- Formations avec :
 - Un tronc commun (réseau APS-S)
 - Une partie spécifique à la discipline



Et après...

Développer le travail partenarial

- Entre le « monde de la santé » ...
- ... Et le mouvement sportif

